

Département des Pyrénées Atlantiques  
Arrondissement de Pau  
Commune de LONS

Délibération du Conseil d'Administration  
Du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du mercredi 29 avril 2026

**Étaient Présents :** M. le PRÉSIDENT, Mme DALÉAS, Mme ZINT, Mme ELHORGA,  
Mme DURBECQ, Mme DARRIEUTORT, M. BATUT, Mme MAURIN,

**Absente excusée avant donné procuration :**

Mme THIEUX-MORA a donné procuration à Mme DALÉAS

**Absentes excusées :**

Mme BLEAU-VERDIER, Mme VANCAUWENBERGÉ

**Délibération n° 04-29042026**

**OBJET :** Désignation du représentant du Centre Communal d'Action Sociale  
(C.C.A.S.) de LONS au sein de l'Union Départementale des Centres Communaux  
d'Action Sociale 64 (U.D.C.C.A.S.)

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lons, est membre de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale 64 (U.D.C.C.A.S.) et à ce titre, il doit donner mandat à un représentant du CCAS pour le représenter au sein de l'Union Départementale.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- de donner mandat à Mme DALÉAS Annie pour le représenter au sein de l'Union Départementale,

- de lui donner pouvoir pour voter en son nom et participer aux activités de l'U.D.C.C.A.S.,

Fait et délibéré à Lons, les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,**

Le Maire,  
Président du CCAS



Nicolas PATRIARCHE